

<b>Zeitschrift:</b>	Domaine public
<b>Herausgeber:</b>	Domaine public
<b>Band:</b>	37 (2000)
<b>Heft:</b>	1447
<b>Artikel:</b>	Génie génétique : désinvestir ou investir dans le génie génétique agricole?
<b>Autor:</b>	Escher, Gérard
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-1026235">https://doi.org/10.5169/seals-1026235</a>

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 16.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Désinvestir ou investir dans le génie génétique agricole?

**Novartis désinvestit progressivement dans le domaine du génie génétique agro-industriel. Est-ce à dire qu'elle y a renoncé? Pas si simple. Elle essaime ailleurs des entreprises dont les bénéfices profiteront à ses actionnaires. Explications.**

«NOVARTIS RENONCE AUX aliments OGM» lisait-on ce mois d'août; l'abandon de produits tels que la céréale Chocosoya suivait celui des produits OGM dans le domaine «Consumer Health» – alicaments, produits diététiques et ligne Gerber.

Il y a quelques jours, l'assemblée extraordinaire des actionnaires Novartis disait oui à la création, par *spin off*, de Syngenta, composée des divisions «agro» de Novartis et de Astro Zeneca, se défaissant par là même de toute activité dans le domaine controversé du génie génétique agro-industriel. Semble donc se dessiner une stratégie cohérente consistant à se démarquer des produits OGM. Avant de conclure, regardons de plus près.

## Une affaire potentiellement juteuse

Novartis s'est jadis distinguée par une grande obstination à obtenir le droit de planter en Suisse ses variétés brevetées de maïs Bt11 et Bt176, caractérisées à la fois par la production transgénique de la protéine Bt toxique aux ravageurs et par la présence d'un gène de résistance aux antibiotiques utilisés chez l'homme. Pour mémoire, cette résistance était utilisée comme moyen de sélection lors de la mise au point du maïs transgénique. Au début de cet été, Novartis annonçait son nouveau système de sélection qui remplaçait la méthode de résistance antibiotique: baptisée «Positech», la technique consiste à transférer aux cellules végétales la capacité d'utiliser un sucre simple (le mannose), capacité que la plupart des plantes de rapport n'ont pas. Le message est ici tout en nuances sur la question d'un éventuel désinvestissement; surtout que Novartis annonçait en même temps sa volonté de mettre gratuitement cette technologie à disposition des pays du Sud, à condition qu'ils aient un «cadre régulateur crédible». Ainsi le système Positech® a été mis à la disposition de l'Institut agricole de recherche et de développement de Malaisie et de l'Institut international de recherche sur le riz (IRRI) aux Philippines, sans licence.

Le *spin-off* Syngenta est, d'un point de vue du management de Novartis,

un désinvestissement; mais du point de vue de l'actionnaire Novartis, qui pouvait acquérir à parts égales des actions Syngenta, c'est simplement une affaire potentiellement juteuse. Syngenta pourrait s'arroger 20% du gâteau planétaire de l'agrobusiness (40 milliards de dollars pour insecticides et semences...), avec des parts de marché dans certains pays européens dépassant le 50%. Seuls 2% du chiffre d'affaires de Syngenta sont présentement liés aux semences transgéniques; la recherche dans ce domaine est marquée par une collaboration avec plus de 400 partenaires externes, incluant probablement les Hautes Ecoles et d'autres entreprises biotech. Bref, la décision de fonder Syngenta s'expliquerait par la plus-value des actionnaires: les perspectives agrochimiques en Europe, premier marché du monde sont médiocres – baisse des prix d'intervention à travers la révision de la politique agricole commune de l'UE, fermeture de fait des débouchés pour les produits transgéniques, insolvabilité de l'Europe de l'Est... Les prochaines trois à cinq années vont donc être difficiles; autant transférer le risque à un *spin-off* plus flexible, qui n'entame pas la valeur du bourgeon mère; un plan de réduction (y inclus 3000 licenciements) est d'ores et déjà en route.

## Novartis prévoit une stratégie à long terme

Ce n'est donc pas pour garder la marque Novartis pure de tout OGM que Novartis se défait de sa branche agricole. Même s'il faut garder à l'esprit que la politique généreuse de licences pour les pays du Sud, par exemple la remise gratuite de souches Bt de patates douces à l'institut de biotechnologie de Hanoi, s'explique aussi par la volonté de rester dans la course des produits OGM, en utilisant des pays où les besoins sont plus forts et les résistances au progrès moindres. Même si, dans le domaine du génie génétique médical cette fois, Novartis vient de fermer sa filiale anglaise Imutran, fer de lance de la xénotransplantation, en créant une nouvelle société aux Etats-Unis (Biotransplant), pays qui a déjà défini des critères de régulation qui permettent des essais chez l'homme. *ge*